

www.coe.int/TCY



Strasbourg, 7 novembre 2016

T-CY (2016)28

Comité de la Convention Cybercriminalité (T-CY)

T-CY 16

16^e réunion plénière du Comité de la Convention Cybercriminalité

(Projet d') ordre du jour annoté

14 novembre (9h00) – 15 novembre 2016 (18h00)

Palais de l'Europe, salle 1

Conseil de l'Europe, Strasbourg

(Note: la réunion plénière sera précédée de la Conférence Octopus, qui comprendra le 15^e anniversaire de la Convention de Budapest du 16 au 18 novembre)

Ordre du jour annoté

(Veuillez noter que les points de l'ordre du jour marqués d'un * relèvent de la décision des membres représentant les Parties contractantes à la Convention de Budapest)

1. Ouverture de la 16e réunion plénière et adoption de l'ordre du jour
2. Etat des signatures et des ratifications de la Convention de Budapest et de son Protocole et état des adhésions à ces deux instruments Les participants sont invités à examiner l'état des signatures, des ratifications ou des adhésions par divers pays.
3. Informations communiquées par les Parties et les observateurs – Tour de table Les participants sont invités à donner des informations sur les évolutions législatives, les principaux cas, les événements importants, la formation dispensée à d'autres pays, y compris par des organisations internationales, etc. Les signataires et les Etats invités à adhérer sont priés de rendre compte des progrès réalisés en vue de la ratification de la Convention de Budapest sur la cybercriminalité et de son Protocole sur la xénophobie et le racisme et de l'adhésion à ces instruments. Brèves interventions (deux minutes par intervention).
4. Dialogue avec des organisations internationales (observateurs du T-CY) Les représentants des organisations internationales ayant le statut d'observateur auprès du T-CY sont invités à présenter les activités pertinentes et à engager un dialogue avec les membres du T-CY. Sont observateurs la Commission de l'Union africaine, le Secrétariat du Commonwealth, l'Union européenne (Commission, ENISA, EUROJUST, EUROPOL), INTERPOL, l'UIT, l'OEA, l'OCDE, l'OSCE, l'ONUDC et le G7.
5. Groupe sur les preuves dans le nuage : Examen des résultats Le T-CY est invité à examiner: - Le rapport final du Cloud Evidence Group; - La note d'orientation provisoire sur les injonctions de produire des données relatives aux abonnés (Article 18 Convention de Budapest) en vue d'adoption; - Recommandations proposées par le Cloud Evidence Group dans son rapport final en vue de son adoption; - Suivi par le T-CY.
6. Statut du 3e cycle d'évaluation du T-CY consacré à l'article 13 (sanctions et mesures) La 11ème réunion plénière du a décidé de consacrer le 3ème cycle d'évaluation à l'article 13 (sanctions et mesures) et a adopté le questionnaire. Le Bureau du T-CY informera sur le statut en cours du rapport d'évaluation.
7. Suivi du rapport d'évaluation sur l'entraide judiciaire Le rapport d'évaluation sur l'entraide judiciaire invite les Parties à suivre les recommandations relevant de la responsabilité des autorités nationales et faire un rapport au T-CY au plus tard 18

mois après l'adoption du présent rapport sur les mesures prises pour permettre la T-CY, conformément aux règles de procédure (article 2.1.g), afin d'examiner les progrès accomplis..

Le Secrétariat fera un compte rendu sur les réponses reçues de la part des Parties au questionnaire concernant le suivi des recommandations sur l'entraide judiciaire.

Le Secrétariat présentera l'outil sur la coopération internationale.

8. Notes d'orientation du T-CY

Le T-CY est invité à examiner :

- La Note d'orientation sur le terrorisme en vue de son adoption;
- Etude de cas sur les attaques contre les centrales électriques.

9. Dotations financières du TCY pour 2016-2017

Le Secrétariat informera les participants de l'état des ressources financières dont disposera le T-CY en 2016 et 2017.

A la suite de la décision sur le financement du T-CY prise à la 9e réunion plénière, les Parties sont invitées à envisager d'apporter une aide financière au T-CY par des contributions volontaires au projet [CyberCrime@Octopus](#).

10. Activités des projets de renforcement des capacités et le Bureau de programme du Conseil de l'Europe sur la cybercriminalité (C-PROC)

Le Secrétariat donnera des renseignements à jour sur les projets de renforcement des capacités et sur le [Bureau de programme du Conseil de l'Europe sur la cybercriminalité \(C-PROC\)](#) de Bucarest.

11. Divers

- T-CY working group on cyber bullying and other forms of online violence against women and children

Le Bureau propose de créer un groupe de travail – fondé sur l'Article 1.1.j du Règlement – afin d'étudier le sujet sous la forme d'un inventaire comprenant des approches comparatives de législations ainsi que la documentation de bonnes pratiques. Une étude plus ciblée pourrait suivre par la suite. Le groupe de travail se réunirait en conjonction avec la prochaine réunion du Bureau. Les résultats provisoires de cet inventaire pourraient être présentés à la prochaine réunion du T-CY en juin 2017. Markko KUNNAPU (Estonie), Eirik PLANKEN (Pays-Bas), Gareth SANSOM (Canada), Betty SHAVE (Consultant), Cristina SCHULMAN (Roumanie) et Eirik Tronnes HANSEN (Norvège) se sont portés volontaires pour ce groupe.

12. La prochaine réunion du T-CY*

Les membres du T-CY sont invités à se prononcer concernant la proposition de tenir la 17e réunion plénière du 19 au 21 juin 2017.

Cette proposition est soumise à la disponibilité de fonds.